FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 729



Du 6 août 2025

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX **Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81**

> Email : district@savoie.fff.fr Site : http://savoie.fff.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE DÉBUT DE SAISON VENDREDI 29 août à 18h30

Centre d'animations de Val Gelon– LA ROCHETTE (90, allée des Grillons)

Présence obligatoire, toute absence sera amendée de 140€

ORDRE DU JOUR

A 17 H 30 : Accueil des participants, signature de la feuille de présence

18 H 30: Début de l'AG

- Informations du Président
- AG ordinaire
- Comptes 2024-2025:

Présentation et vote du bilan et du compte de résultat de la saison 2024-2025. Intervention du Commissaire aux Comptes.

Affectation du résultat de la saison 2024/2025 (vote).

- Intervention des Présidents de Commission
- Intervention du Conseiller Technique Départemental
- Remise des récompenses : Fair Play Prix Jean-Paul Thenis- Carton Bleu
- Clôture de l'Assemblée par le Président du District.

Vous trouverez en annexes de ce Foot Savoie, le rapport du président et nos Comptes annuels 2024/2025

Repas offert par le district à tous les participants à l'A.G.

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Trésorerie	page 4
Commission Sportive	pages 5 à 8
Commission des Jeunes	page 9

Commission des Coupes	pages 10 à 11
Commission Féminines	pages 12 à 13
Commission Critérium Féminin séniors	page 14
Commission Technique	pages 15 à 17
Annexes :	page 18





Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

Partenaire du District de Football de Savoie





PV N° 729 du 6 août 2025

COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 4 août 2025

Note aux clubs - Assemblée Générale de rentrée

La traditionnelle assemblée générale de rentrée aura lieu le Vendredi 29 août à 18h30 à LA ROCHETTE

(Attention au changement de lieu).





PV N° 729 du 6 août 2025



Réunion du lundi 4 août 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 7 juillet 2025 au 4 août 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

COGNIN SP. - Gilles CHARRA - CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL - Joseph Da Rocha Carneiro - A.S. D'UGINE (2)

Commission des Règlements :

COGNIN SP.

Commission d'appel Règlementaire :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football

Commission d'appel Disciplinaire:

ENT. S. DE TARENTAISE

Commission Sportive:

A.S. LA BRIDOIRE - A.S. DE BARBERAZ - U.S. MODANE - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - F.C. VILLARGONDRAN - F.C. BELLE ETOILE MERCURY (2) - U.S.C. AIGUEBELLE - J.S. CHAMBERIENNE - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - U.S.C - A.S. LA BRIDOIRE (2) - MARTHOD SP. - U.S. LA RAVOIRE - U.S. PONTOISE - APREMONT FC - U.S. PONTOISE (2) - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL (2) - Association futsal Rochette olympique (2) - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - A.S. BRISON ST INNOCENT — COGNIN SP - FC ST BALDOPH - ET.S. LE BOURGET DU LAC — US LA MOTTE — ALBERTVILLE FOOT 73

Commission De Discipline:

Courrier:

ENT. S. DE TARENTAISE

Commission Des Arbitres:

Alessio DELL'ELL'IO - BRIENNE Thierry - TAYLOR Félix - JOLIVET Kenzo - MEGUIRECHE Abdelhafid - BOUCHELAGHEM Semchedine - ACHALHI Mohamed - BELAROUCI Ismael - LAHMIDI Youssef - SERBI Saïd - PESENTI Alexis - VIEIRA GIRARD Noah - CHAMMI Badr - PERRON Emmanuel - TAYLAN Boris - GHAZI-FAKHR Kamel - VANNESPENNE Hervé - VAREILLE Julien - TASSART Benoit - LEFEBVRE Rémi - AMLIL Mohamed - Mohamed AYARI - Faïçal REMILI - LECORNE Cédric - KAHOUL Samir - DUPAYS Christophe - BARLET Gabbin - CHAFAI Bilel - ACARER Engin - VINCENT Henri - ALEYK Maou

Commission des Terrains:

Mairie de VILLARGONDRAN

Commission FAFA:

Mairie de VILLARGONDRAN –







PV N° 729 du 6 août 2025

TRÉSORERIE

Mercredi 6 août 2025

REGLEMENTS

Virement:

FC PONT 400 €

Chèque:

> US DOMESSIN 376 €







PV N° 729 du 6 août 2025

COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31 Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 21 juillet 2025

Présent: Sauveur MICALLEF

Excusés: Cédric YSARD, Jacky GACHET

Réunion du 28 juillet 2025

Présents: Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF

Excusé: Jacky GACHET

Réunion du lundi 4 août 2025

Présent : Sauveur MICALLEF

Excusés: Cédric YSARD, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

AS UGINE : lu et noté, engagement équipe seniors D3

FC NIVOLET : lu et noté, inactivité de votre équipe D4.

ALBERTVILLE FOOT73 : lu et noté, engagement par mail équipe D4.

Hors délai de la date butoir fixée par la commission.

<u>U.S LA MOTTE SERVOLEX</u>: lu et noté, engagement par mail deux équipes D2 et D4, hors délai de la date butoir fixée par la commission.

<u>COGNIN SP</u>: lu et noté, confirme engagement équipe D4 saison 2025/2026 la composition des poules sera faite, dans la mesure du possible, géographiquement.

CŒUR DE SAVOIE: lu et noté, demande des infos concernant la mise en sommeil du club A.S Apremont 2025/2026.





PV N° 729 du 6 août 2025

ENT BOURGET DU LAC: lu et noté, engagement de votre équipe en D2, hors délai de la date butoir fixée par la commission.

ST BALDOPH: lu et noté, engagement deux équipes D3et D4, hors délai de la date butoir fixée par la commission.

FC MERCURY: lu et noté engagements D2 et D3

CŒUR DE SAVOIE : reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

FC MERCURY: reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

U.S MODANE: reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

F.C VILLARGONDRAN: reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

U.S.C AIGUEBELLE: reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

A.S CUINES LA CHAMBRE : reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

A.S LA BRIDOIRE: reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

U.S LA RAVOIRE: reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

U.S.G.M LA BATHIE: reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

E.S TARENTAISE : lu et noté, désidérata D1, erreur de saisie, samedi 19H au lieu de 18H avec accords des clubs adverses, en alternance avec la R2.

A.S LA BRIDOIRE: lu et noté, engagement par mail d'une équipe2 en D5 saison 2025/2026

MARTHOD SP: lu et noté, reprise d'une équipe séniore à 11, poule D5 saison 2025/2026, après inactivité partielle du club.

F.C APREMONT 1 : lu et noté pour votre inactivité séniors D3 pour la Saison 2025/2026, vous devez la déclarer via footclubs et par mail à LAuRa

<u>US PONTOISE 2 :</u> lu et noté, inactivité saison 2025/2026 de votre équipe D3, vous devez la déclarer via footclubs et par mail à LAuRa

F.C DU NIVOLET 2: lu et noté, inactivité saison 2025/2026 de votre équipe D4, via footclubs vous devez la déclarer par mail à LAuRa.

A.S BRISON ST INN: lu et noté inactivité club saison 2025/2026 de votre équipe D3, vous devez la déclarer via footclubs et par mail à LAuRa





PV N° 729 du 6 août 2025

COULEURS MAILLOTS CLUBS

Article 24-2-5 District de Savoie :

Rappel aux clubs : utiliser l'imprimé couleurs maillots qui se trouve sur le site du district impérativement et mentionner les 3 couleurs obligatoirement. Le document est à retourner avant le 25 août 2025. La commission appliquera l'article 24-2-5, le 01/09/2025

NOTES AUX CLUBS

Appel de l'**U.S. CHARTREUSE GUIERS** en date du 25 juin 2025 contre une décision prise par la Commission Sportive du District de Savoie, lors de sa réunion du 23 juin 2025, ayant homologué le classement de son équipe et de celle de l'ENT. S. DE TARENTAISE évoluant dans le championnat Séniors D1, suite au décompte de points-sanctions.

La Commission Régionale d'Appel, Commission d'Appel Règlementaire du 09 juillet 2025.

Confirme la décision rendue par la Commission d'Appel du District de Savoie, lors de sa réunion du 23 juin 2025. L'équipe U.S Chartreuse Guiers 1 sera intégrée en D2 pour la saison 2025/2026.

Reçu fiche navette commission Discipline rencontre du 27 avril 2025 D2 CAM1 / AS UGINE, résultat acquit sur le terrain.

Inactivités partielles Saison 2025/2026 :

<u>U.S PONTOISE 2</u>: catégorie séniors, enregistrée le 28/07/2025 <u>FC DU NIVOLET 2</u>: catégorie séniors, enregistrée le 28/07/2025. <u>F.C APREMONT</u>: catégorie séniors D3 enregistrée le 28/07/2025 **A.S BRISON ST INN D3**: catégorie séniors enregistrée le 04/08/2025.

Reprise Activité Séniors 2025/2026 :

A.S BARBERAZ enregistrée le 07/07/2025 MARTHOD SP enregistrée le 23/07/2025. Présence obligatoire à l'AG du 29/08/2025 à la Rochette

<u>Clubs séniors non engagés à ce jour et hors délais à la date butoir du 27/07/2025.</u> FC LA ROCHETTE D3

La commission s'étant réunie le 28/07/2025 pour finaliser les poules n'a pu travailler sur ce sujet suite au nonrespect de la date limite d'engagement (27/07) de certains clubs, la commission établira les poules et calendriers lors d'une prochaine réunion.

DESIDERATAS REÇUS CLUBS SAISON 2025/2026 VIA FOOTCLUBS:

E.S TARENTAISE 2, COGNIN SP 1ET2, J.S.C 1ET2, F.C CHAMBOTTE 2ET3, U.O.A 1ET2, US LA RAVOIRE1ET2, A.S CUINES 1ET2,

C.A MAURIENNE 1ET2, F.C LAISSAUD 1ET2, U.S CHARTREUSE1ET2, CHAMBERY SPORT 1ET2, A.S BOZEL1ET2, CA YENNE1ET2,

CŒUR DE SAVOIE1ET2, ST MICHEL SP1ET2, ENT. VAL D'HYERES 2.ENT. DRUMETTAZ 3, FC AIX 2ET 3, ST PIERRE SPORT 1ET2, A.P.C.R, A.S NOVALASIENNE 1ET2, C.A YENNE, MONTMELIAN AF, U.S GRIGNON, U.S.C AIGUEBELLE 1ET 2





PV N° 729 du 6 août 2025

HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY suite à votre courrier du 03/06/2025, pour votre demande de jumelage vous devez faire votre demande de désidératas via footclubs avant que la commission n'effectue les calendriers.

Saison 2025/2026: Date limite engagement en championnat D5 via FOOTCLUBS: 25 août 2025 *Suite à une décision du COMITE DIRECTEUR en octobre 2023, en championnat D5, le forfait général intervient au 5ème forfait, et l'amende pour forfait est ramenée à 50€.

RAPPEL REGLEMENT SPORTIF

ARTICLE 8-CESSATION D'ACTIVITE Cf. articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la FFF. Le club se déclarant en inactivité partielle entraîne automatiquement la descente de(s) l'équipe(s) de la (des) catégorie(s) concernée(s) en division(s) inférieure(s). Si l'équipe en inactivité partielle s'engage la saison suivante après la date limite d'engagement, elle sera automatiquement rétrogradée dans la plus basse division de sa catégorie. Toute équipe se déclarant en inactivité partielle deux saisons de suite sera automatiquement rétrogradée dans la plus basse division de sa catégorie.

Article 43 -

Correspondance La correspondance entre les clubs et le district se fait : - Soit par courrier papier à entête du club - Soit par courrier électronique dont la seule messagerie autorisée est l'adresse officielle (au sens de la FFF) du club dénommée "numeroaffiliationduclub@laurafoot.net" Les clubs doivent renseigner deux contacts téléphoniques dont obligatoirement le correspondant. Ces contacts doivent être visibles des clubs et des instances sur les sites officiels et définis comme "diffusable" sur FOOTCLUBS.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71** mail. **jpcreation@jpcreation.fr**





PV N° 729 du 6 août 2025



Président: Jacky GACHET: 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Lundi 4 août 2025

ENGAGEMENTS 2025 - 2026

<u>Foot clubs</u>: FC-Chambotte/us-la ravoire/ents-drumettaz mouxy/es-tarentaise/js-chambery FC aix les bains/chambery sport 73/FC ST-baldoph/uo-albertville/us-domessin.

GAPS ne redémarre pas.
AS UGINE ne redémarre pas. (Reçu par mail)

COURRIERS RECU

FC-AIX les BAINS : confirmation engagement équipe U 20 (mail) US-LA RAVOIRE : confirmation engagement équipe U 20 (mail)







PV N° 729 du 6 août 2025

COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président: Jérôme SPADA 06.76.04.25.57 **Membres**: Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Lundi 4 août 2025

COUPE DE FRANCE Féminines 2025-2026 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via <u>FOOTCLUBS</u> des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe de France Féminines.

► Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 août 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

- ▶ Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025, vous devez vous inscrire via le menu :
- « Epreuves (Championnats & Coupes) Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 15 août 2025 (dernier délai)

Droits d'engagement : 26 Euros

COUPE Nike Féminine U18 2025-2026 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via <u>FOOTCLUBS</u> des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe Nike Féminine U18.

► Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.





PV N° 729 du 6 août 2025

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 30 août 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » doit s'afficher.

- ► Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025, vous devez vous inscrire via le menu :
- « Epreuves (Championnats & Coupes) Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 30 août 2025 (dernier délai)

Droits d'engagement : 10 Euros

COUPE Coupe Nationale Futsal — Trophée Michel Muffat-Joly 2025-2026 ENGAGEMENTS

- La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via <u>FOOTCLUBS</u> des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe Nationale Futsal —

 Trophée Michel Muffat-Joly.
- ► Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 10 septembre 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » doit s'afficher.

- ► Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025, vous devez vous inscrire via le menu :
- « Epreuves (Championnats & Coupes) Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 10 septembre 2025 (dernier délai)

Droits d'engagement : 10 Euros





PV N° 729 du 6 août 2025

FÉMININES SÉNIORS

Président: GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable: Alain HANS 06 28 06 72 52

Lundi 4 août 2025

COURRIERS RECU

Reçus : US-PONTOISE NON-RENOUVELLEMENT de l'entente US PONT/ASF-BOURBRE pour 2025/2026 Pas d'équipe féminines à 8 pour 2025/2026

Mails: CŒUR de SAVOIE

JS-CHAMBERY

RAPPEL

ENGAGEMENT officiel: 31 août 2025 au plus tard.







PV N° 729 du 6 août 2025

Championnat interdistrict U18 F à 11 2025-2026 ENGAGEMENTS

Dans le cadre du développement de la pratique du Football à 11 au niveau des U18 F, la Commission Régionale Sportive Féminine envisage de renouveler pour la saison 2025/2026 l'organisation de championnats interdistricts en direction des U18 F.

Ces interdistricts sont considérés comme des épreuves Départementales et déboucheront sur des accessions au niveau Régional (R2).

Ils sont ouverts aux licenciées U18F, U17F, U16F et U15F (à hauteur de 3 dûment surclassées). Les ententes et les groupements sont admis.

Les clubs ont la possibilité jusqu'au 23 août 2025 d'inscrire une équipe U18F en adressant un mail au district : <u>district@savoie.fff.fr</u>









PV N° 729 du 6 août 2025

CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président: GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Lundi 4 août 2025

NOTE AUX CLUBS

Le district reconduit la saison prochaine le critérium loisir féminin. Les clubs intéressés peuvent d'ores et déjà se faire connaître. Une réunion sera organisée à la rentrée.





PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél.: 06 76 65 08 70 - Email: fv@teamsport2000.fr







PV N° 729 du 6 août 2025



Mercredi 30 juillet 2025

Contacts:

Julien TRANCHANT - CTF: 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr Damien BILLIET - ETD 73: 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique:

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portailclubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires surl'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures. Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée. Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL: Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE

D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boite mail du District.





PV N° 729 du 6 août 2025

FORMATIONS 2025 – 2026

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes Dates: samedi 30 août 2025 et samedi 13 septembre 2025

Lieu: à définir Coût: 120 €

Inscriptions reçues: 6

Nathan BOURGEON - Florian MARTINET (FC SUD LAC)

N'Dakpin YABOUE (JS CHAMBERIENNE)

Candidats non prioritaires car hors département

Mohamed KHELOUFI - Mourad SHAIMI (SO PONT DE CHERUY CHAVANOZ 38)

Emmanuel CHASSAGNE (FC DU HAUT RHONE 74)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates: samedi 18 octobre 2025 et mercredi 5 novembre 2025

Lieu: à définir Coût: 120 €

Inscription reçue: 1

Nicolas GRANIER (JS CHAMBERIENNE)

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates: samedi 1er novembre 2025 et mardi 11 novembre 2025

Lieu: à définir Coût: 120 €

Inscriptions reçues: 3

Baptiste ORDONEZ - Lohan ROSE (US LA MOTTE SERVOLEX)

KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates: mercredi 10 décembre 2025

Lieu: à définir Coût: 70 €

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates: samedi 10 janvier 2026 et samedi 31 janvier 2026

Lieu: à définir Coût: 120 €

Inscriptions reçues: 4

Sébastien PUPIER (ET S LE BOURGET DU LAC)

Kevin DELLINGER - KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Candidat non prioritaire car hors département

Abdellah AOUAME (FC PAYS DE GEX 74)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates: vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu: à définir Coût: 120 €

Inscription reçue: 1

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)





PV N° 729 du 6 août 2025

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates: mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

Lieu: à définir **Coût**: 120 €

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates: samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu: à définir **Coût**: 120 €

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates: samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu: à définir **Coût**: 120 €

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date: jeudi 6 novembre 2025

Lieu: à définir **Coût**: 70 €

Inscriptions reçues: 2

Candidat non prioritaire car hors département

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date: mardi 25 novembre 2025

Lieu: à définir **Coût**: 70 €

Inscriptions reçues: 3

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidat non prioritaire car hors département

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date: mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir **Coût** : 70 €

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date: jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir **Coût** : 70 €







PV N° 729 du 6 août 2025



- Compte rendu Financier District 2024/2025
- Comptes annuels District 2024/2025
- Information Pass'Sport pour la saison 2025-2026

